

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil municipal du 27 mai 2025 à 19 h 30

Étaient présents : Mmes POINOT-RIVIERE Annie, PENOT Delphine, M. DUCORROY Joël, Mme ROUAULT Murielle, M. Olivier PROUST, Mmes COSSET Séverine, DUBOIS Christine, VILLOING-THIERRY Joëlle ;

Étaient excusés : Mme DUPEU Brigitte qui a donné pouvoir à Mme POINOT-RIVIERE Annie, M. Denis RIFFAUD qui a donné pouvoir à Mme Murielle ROUAULT, Mme TESSIER Céline, M. GAUTIER Thierry ;

Étaient absentes : Mmes TESSIER Céline, NAUD Véronique ;

Secrétaire de séance : Mme Christine DUBOIS ;

Ordre du Jour

- Présentation et vote du procès-verbal de la séance du 9 avril 2025.
- Examen de deux déclarations d'intention d'aliéner :
A Parangay, parcelles N° 101 et 102 section ZX, d'une contenance totale de 03 a 09 ca
A Parangay, parcelles N° 123 et 124 section F, d'une contenance totale de 08 a 81 ca
- Bâtiments communaux :
Appartements rue des Mottes : examen des devis
3 rte de Saint Félix : examen des devis pour travaux sur la charpente du garage
 - Eau 17 : étude préalable à la révision du zonage d'assainissement

Arrivée de Madame PENOT Delphine à 19h32

1. Présentation et vote du procès-verbal de la séance du 9 avril 2025 :

Madame le Maire fait une lecture rapide des différents points du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 09 avril 2025. Sans remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Examen de deux déclarations d'intention d'aliéner :

- A Parangay, parcelles N° 101 et 102 section ZX, d'une contenance totale de 03 a 09 ca
- A Parangay, parcelles N° 123 et 124 section F, d'une contenance totale de 08 a 81 ca

Pour ces biens, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de ne pas faire usage du droit de préemption.

3. Bâtiments communaux :

Appartements rue des Mottes : examen des devis :

Madame le Maire présente au Conseil municipal des devis concernant la réalisation de l'installation sanitaire de l'appartement numéro deux situé rue du Pressoir. Deux entreprises ont répondu :

- MELBA CONSTRUCTION, 17380 LES NOUILLERS, pour un montant de 9 554,90 € HT,
- TECHN'EAU FROID, 17430 CABARIOT, pour un montant de 9 176,32 € HT.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité des présents, vote pour l'entreprise TECHN'EAU FROID, 17430 CABARIOT, pour un montant de 9 176,32 € HT.

Façades des logements 1 et 2 rue du pressoir :

Après plusieurs échanges, concernant les façades des logements, la majorité des élus choisissent la pierre vue sur les murs en pierre pour la façade nord, sous le préau, à l'arrière, il faut vérifier l'état des pierres sous l'enduit sur la façade sud.

Examen de devis pour la réalisation de l'installation électrique de l'appartement n°2, rue du Pressoir :

Madame le Maire rappelle les travaux de rénovation des logements communaux situés rue du pressoir, deux devis sont présentés pour la réalisation de l'installation électrique.

Après discussion le conseil vote à l'unanimité des présents pour le devis de l'entreprise CR ELEC 17 pour un montant de 11 609, 66 € HT, pour la création de la distribution électrique de tout l'appartement

Route de Saint Félix : examen des devis pour travaux sur la charpente du garage :

Concernant le garage à l'arrière du petit café, Madame le Maire explique qu'il a été fait deux propositions de devis pour la réfection de la toiture. Suite aux passages des artisans, des plaques amiantes sont diagnostiquées sur la toiture et la charpente ne serait pas en bonne état, le conseil souhaite attendre de nouveaux devis afin de prendre une décision.

4. Eau 17 : étude préalable à la révision du zonage d'assainissement :

Madame le Maire rappelle que la carte de zonage d'assainissement de la commune a été approuvée par le Conseil Municipal le 21 juin 2007, après enquête publique. Ce document, opposable aux tiers, détermine les zones devant relever de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement individuel.

D'après ce zonage, le bourg et les villages de « Parançaÿ », « Treuil Grand Vent », « Malveau » et « La Charonnerie- Tournay » sont classés en zone d'assainissement collectif. Cependant, « Malveau », « Treuil Grand vent » dont une partie du territoire est en commun avec la commune de Breuil-La-Réorte et « La Charonnerie- Tournay » dont une partie du territoire est en commun avec la commune de Puyrolland, ne sont pas équipés d'un réseau public de collecte des eaux usées. Une campagne de contrôles de fonctionnement des installations d'assainissement individuel a récemment été menée par Eau 17 à qui la commune a délégué ses compétences en matière d'assainissement.

Suite à cette campagne, Eau 17 s'interroge sur l'opportunité de maintenir les villages non équipés d'un réseau public de collecte des eaux usées en zone d'assainissement collectif. Par ailleurs, un certain nombre de propriétaires ont réhabilité leur installation d'assainissement individuel. Compte tenu de ces éléments, le Maire propose, en accord avec Eau 17, la réalisation d'une étude préalable à la révision du zonage d'assainissement de la commune. Elle ajoute que la commune de Breuil-La-Réorte est également favorable à la réalisation de cette étude pour la partie du territoire de « Treuil Grand Vent » la concernant.

Le conseil vote à l'unanimité des présents pour autoriser le Maire à engager la révision du zonage d'assainissement et informer Eau 17 de cette décision, à confier à Eau 17, la réalisation des études préalables à la révision du zonage d'assainissement, à procéder à l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement une fois le dossier d'enquête publique réalisé et à signer tous les documents s'y rapportant.

5. Questions diverses, informations :

- **Litige avec l'installateur de la boucle tempérée : le point**

Madame le Maire est mécontente du service après-vente de l'installateur, la commune refuse donc de régler tant que le problème de la fuite sur le circuit n'a pas été résolu. Le 5 juin 2025, un rendez-vous est prévu pour arrêter le chauffage. Madame PENOT se demande si un remboursement est prévu, Madame le Maire l'espère.

- **Présentation du Plan Climat Air Energie Territorial en cours d'élaboration**

Départ de Séverine COSSET à 21h37

Madame le Maire présente le plan climat Air Energie, qui présente les contraintes pour les années à venir et la gestion de notre mode de vie qui devrait évoluer pour le climat air.

- **Animations en projet**

Mai 2025 :

Samedi 31 : Inauguration de la boucle tempérée

Juin 2025 :

Jeudi 13 : Portes ouvertes de la malterie de l'ouest

Vendredi 20 : Inauguration du café avec un concert de jazz à 18h

Samedi 21 : Fête de la musique avec un DJ

Dimanche 22 : La sardinade organisée par l'association du cercle de l'espérance

Juillet 2025 :

13 juillet : proposition de faire un repas avec le feu d'artifice

Août 2025 :

Scène de jardin au château de Parançaÿ

Fin de séance 22h12

Prochaine séance 25 juin 2025